



COMMUNE DE SALIVES

-

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 2021

Le lundi 04 octobre 2021 à 20h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles SCHNEIDER, Maire.

Étaient présents :

M. Christophe BERG	Mme Hélène BOYON	Mme Charlotte DEHER
M. Gilles GENOUD	M. METZGER Roland	M. Jacques MILLIERE
Mme. N'DIAYE Anne-Fatou	M. Norbert RAMAGET	M. Éric RUESCH
M. Charles SCHNEIDER		

Étaient absents :

M. Silvère GOLMARD (Procuration Eric RUESCH)
M. Christophe BERG arrivé à 20h30

Secrétaire de séance : Monsieur RAMAGET Norbert

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 06 septembre 2021.

ACQUISITION DE TERRAINS (DELIBERATION 2021-40)

Afin de permettre la réalisation de travaux de voirie et d'aménagements urbains, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Donne son accord pour les acquisitions suivantes :

- acquisition à titre gratuit d'une surface d'environ 52 m² à prendre dans la parcelle ZI n° 17 appartenant à Mme Elisabeth PREDY;
- acquisition à titre gratuit d'une surface d'environ 6 m² à prendre dans la parcelle ZI n° 25 appartenant à Mme Elisabeth PREDY;
- acquisition à titre gratuit d'une surface d'environ 79 m² à prendre dans la parcelle ZI n° 34 appartenant à la SCI LE COLOMBIER DE MONTARRET;
- acquisition à titre gratuit des parcelles ZL 70 (140 m²) et ZL 71 (230 m²) appartenant à Mme Marie-Bernadette POCHON;

Précise que l'établissement des documents d'arpentage et des actes administratifs sera réalisé par le cabinet Mornand, à la charge de la commune.

Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif de la commune

Mandate Charles SCHNEIDER, Maire pour signer tous les actes correspondants.

ACQUISITION DE TERRAINS (DELIBERATION 2021-41)

Le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter le terrain « Le goulot jaillard » cadastré ZS 8 d'une superficie de 61a 60ca appartenant à Madame HOUPERT Frédérique pour la somme de 1000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Donne son accord pour l'acquisition du terrain cadastré ZS8,

Autorise le Maire à signer tous les actes correspondants.

CONSULTATION PPI CEA VALDUC (DELIBERATION 2021-42)

Monsieur Gilles GENOUD informe le Conseil Municipal que le Plan Particulier d'Intervention du CEA Valduc a été rédigé en début d'année.

Aucune remarque n'avait été reçue en Mairie pendant la durée de la Consultation.

La Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet de PPI du CEA Valduc.

EMPRUNT TRAVAUX SULLY (DELIBERATION 2021-43)

Le Maire présente au Conseil Municipal les propositions d'Emprunt reçues :

Caisse des dépôts : Taux sur 20 ans = 0.78 %

Crédit Mutuel : Taux sur 19 ans = 0.85 % Taux sur 20ans = 0.95%

Le Maire précise que pour bénéficier de l'emprunt auprès de la caisse des dépôts un audit énergétique devra être réaliser afin d'attester de la réalisation d'au moins 30% d'économie d'énergie suite aux travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition du Crédit Mutuel pour un emprunt d'un montant de 150 000€ au taux de 0.85 % sur 19 ans. (Frais 150€)

POINT SULLY

Roland METZGER informe le Conseil Municipal que les faux plafonds du rez-de-chaussée du SULLY ont été démontés.

Il a été découvert que les planchers n'étaient pas aux normes pour l'accueil du public.

Plusieurs solutions ont été envisagées, le Conseil Municipal s'oriente sur le démontage et la reconstruction en béton. Des devis sont attendus afin de prendre une décision.

Les travaux supplémentaires feront l'objet d'un avenant au marché.

PROJET REZ-DE-CHAUSSEE SULLY

Le Maire propose au Conseil Municipal de faire aménager le rez-de-chaussée du SULLY afin de pouvoir louer ces locaux.

Des devis seront demandés afin d'estimer le coût des travaux.

PANNEAUX NUMERIQUE RPI

Le Maire informe le Conseil Municipal que les tableaux numériques du RPI Avot / Salives ont été installés.

L'investissement s'élève à 13 814.40 € TTC avec une subvention « Ecoles Numériques » de l'académie à hauteur de 5 910€. La somme restant à charge de 7 904.40€ sera répartie entre la Commune d'Avot et la Commune de Salives.

REMPARTS (DELIBERATIONS 2021-44)

Madame DEHER Charlotte, transmet au Conseil Municipal la réponse de Madame LOUIS Catherine concernant la demande de subvention sur d'éventuels travaux de réfection des remparts :

« Le Conseil Départemental peut vous accompagner dans le cadre de l'Appel à Projet Patrimoine culturel. Je vous conseille d'adresser votre dossier avec devis, descriptif de l'opération et délibérations du conseil municipal, sur la plate-forme dématérialisée du CD21.

Il faut adresser votre dossier sans tarder avant fin octobre pour espérer être retenu sur le budget 2021. Sinon il faudra représenter votre dossier début 2022 ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet de réfection des remparts
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Appel à projet Patrimoine culturel »

AFFAIRES DIVERSES

- Suite à plusieurs demandes, Roland METZGER souhaite informer la population que les numéros de maison reçus et installés constituent désormais l'adresse officielle. L'information sera insérée dans le journal d'information de la commune.
- Le Maire précise au Conseil Municipal que les numéros de maison ont été installés bénévolement par Dominique GOLMARD. Il informe que les numéros qui n'ont pas pu être installés seront remis aux propriétaires contre décharge.
- La Maire informe le Conseil que les travaux de nettoyage du Donjon (lierre et végétation) et la dépose des paliers d'accès en bois inutilisables ont été réalisés ce jour par l'entreprise JACOBBERGER Bruno.
- Il est rappelé qu'afin de faire vivre l'Abreuvoir, celui-ci peut être mis à disposition gratuitement à des troupes de théâtre, de musiciens, ...

Clôture de la séance à 21h45